



**PRÉFET
DE LA DRÔME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le **21 août 2023**

ALERTE VIGILANCE ROUGE CANICULE DANS LA DRÔME

Météo France a placé le département de la Drôme en vigilance météorologique ROUGE « Canicule » (niveau 4) à compter de midi ce mardi 23 août.

Le pic caniculaire est attendu mardi et mercredi sur le Sud-Est, avec des minimales stationnaires entre 22 et 26°C, des pointes à 42/42°C en basse vallée du Rhône avec des records possibles. Les températures ne devraient redescendre qu'en fin de semaine.

Face à cette situation inédite, l'ensemble des services de l'État, pilotés par le préfet de la Drôme, Monsieur Thierry Devimeux, et les acteurs du territoire sont pleinement mobilisés pour venir en aide aux personnes les plus fragiles.

Chaque service déploie son protocole ORSEC en renforcement depuis l'alerte orange émise samedi dernier.

Ainsi, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a demandé aux EHPAD d'activer leur plan bleu. Le nombre de places d'hébergement et les amplitudes horaires des maraudes vont être augmentés ...

Les maires drômois ont été prévenus et sont appelés à renforcer la surveillance des personnes isolées et à mettre en œuvre les mesures prévues dans leurs plans communaux de sauvegarde (PCS).

Le préfet de la Drôme remercie l'ensemble des services mobilisés.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

La préfecture et l'Agence régionale de santé rappellent les conseils de prévention, en particulier à destination des personnes les plus fragiles et des travailleurs exposés à la chaleur.

Le ministre a également décidé d'activer, dès vendredi 18 août à 9 heures et jusqu'à la fin de l'épisode de canicule, le numéro vert Canicule info service :

**Canicule info service
0800 06 66 66**

(Appel gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine, de 9h à 19h)

Cette plateforme téléphonique permet d'obtenir des conseils pour se protéger et protéger son entourage, en particulier les plus fragiles et d'adopter les bons réflexes en cas de fortes chaleurs.

Rappel des recommandations :

Ces conditions météorologiques appellent une vigilance accrue de la part de tous :

Personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées : prendre régulièrement de leurs nouvelles ou leur rendre visite deux fois par jour, les accompagner dans un endroit frais, les inciter à s'inscrire auprès de leurs mairies (en vue d'un suivi spécifique) ;

Nourrissons et jeunes enfants : veillez à les protéger en permanence de la chaleur (éviter les sorties aux heures les plus chaudes, les faire boire et les hydrater régulièrement, leur faire porter chapeau et lunettes de soleil et leur appliquer de la crème solaire). Ne les laissez jamais dans une pièce mal ventilée ou un véhicule, même pendant une très courte durée ;

Travailleurs : buvez beaucoup d'eau, plusieurs fois par jour. Soyez vigilants pour vos collègues et vous-même. Protégez votre peau du soleil et, si vous vous sentez mal, signalez-le rapidement ;

Sportifs : ne pas avoir d'activité physique aux heures les plus chaudes de la journée.

Il est rappelé aux responsables de structures d'accueil collectif, en particulier les crèches, les écoles et centres de loisirs, de prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour protéger les personnes fragiles et favoriser leur hydratation.

Il est également rappelé aux employeurs d'évaluer les risques et de prendre les décisions qui s'imposent, notamment l'aménagement des horaires afin de limiter l'exposition des salariés aux températures les plus fortes de la journée et le report des tâches pénibles, notamment dans le secteur du bâtiment et des travaux public.

Pour se protéger de la chaleur, il convient de :

Pour mémoire, face à un phénomène de canicule, le préfet de Vaucluse rappelle les recommandations suivantes :

- Boire régulièrement de l'eau,
- Manger en quantité suffisante,
- Ne pas boire d'alcool,
- Mouiller son corps et se ventiler,
- Maintenir sa maison au frais, fermer ses volets le jour,
- Éviter les efforts physiques,
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Informez-vous régulièrement de l'évolution de la situation météorologique en consultant le site

Internet de vigilance : <http://vigilance.meteofrance.com> et en écoutant les médias locaux.

Cabinet du Préfet

Service départemental de la communication interministérielle

Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78

Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26

Cabinet du Préfet
Service départemental de la communication interministérielle
Tel : 07 85 77 63 10 – 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr



Préfet de la Drôme



@Prefet26